



# Communiqué de presse **CFST**

Septembre 2016

---

## Sécurité et santé au travail dans les entreprises d'entretien des textiles

Les mutations technologiques et structurelles touchent également la branche de l'entretien des textiles. C'est la raison pour laquelle la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST a décidé de remanier en profondeur la brochure «L'accident n'arrive pas par hasard!, Sécurité au travail et protection de la santé, Entreprises d'entretien des textiles».

### **Un précieux instrument de travail pour la prévention**

La brochure mise à jour et assortie de nouvelles illustrations contient des informations importantes sur la sécurité au travail et la protection de la santé dans les blanchisseries, les nettoyeurs à sec et les entreprises assimilées. Elle s'adresse en priorité aux employeurs, préposés à la sécurité, collaborateurs et formateurs.

Les risques potentiels y sont subdivisés en rubriques thématiques assorties de propositions de mesures appropriées. La CFST contribue ainsi activement à la réduction des arrêts de travail dus aux accidents ou aux maladies. Les avantages sont évidents: moins d'absences, moins de coûts, plus de motivation, plus de rendement.

### **Commande en ligne gratuite**

La brochure peut être commandée ou téléchargée gratuitement sur le site de la CFST (réf. 6232.f): [www.cfst.ch](http://www.cfst.ch) > Service des commandes

## Informations aux médias

Carmen Spycher  
Secrétaire générale CFST

Tél. +41 41 419 52 19

E-mail: [ekas@ekas.ch](mailto:ekas@ekas.ch)

Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST  
(Fluhmattstrasse 1, case postale, 6002 Lucerne)

((Infobox))

### **Tâches de la CFST**

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST fait office de plaque tournante pour la sécurité au travail et la protection de la santé. A ce titre, elle veille à l'application uniforme des prescriptions de sécurité dans les entreprises, à l'utilisation coordonnée des moyens financiers disponibles et à la collaboration efficace avec les partenaires des inspections cantonales du travail, du SECO, de la Suva et des organisations spécialisées. La Suva assume la présidence de la commission de onze membres, qui regroupe également des représentants des organisations des employeurs et des travailleurs.

Informations complémentaires: [www.cfst.ch](http://www.cfst.ch).